



DEMANDE de CARTE "RÉSIDENT" en zone de stationnement à durée limitée

Mon identité et mes coordonnées

Madame Monsieur

Mon nom de naissance : Mon nom d'usage ou marital :

Mon prénom : Ma date de naissance : / /

Mon numéro de téléphone :

Mon adresse électronique de contact :@.....

Mon logement

Ma résidence principale est située à Mons en Barœul, dans le périmètre de la zone de stationnement à durée limitée

Le nom de la voie (rue, avenue, place...) où j'habite :

Le numéro de mon domicile sur cette voie :

Mon logement : est une maison individuelle fait partie d'un immeuble collectif

L'identification précise de mon logement, s'il est situé dans un immeuble collectif :

(Voici des exemples : numéro d'appartement, référence du bâtiment ou de l'escalier, étage, droite/gauche, etc)

Mon véhicule

Mon foyer dispose : d'1 seul véhicule automobile de 2 véhicules automobiles de 3 véhicules automobiles ou plus

Le foyer est composé de toutes les personnes résidant dans un même logement : vous, votre conjoint(e), vos enfants (mineurs ou majeurs), vos colocataires, etc.

La démarche est à réaliser séparément pour chaque véhicule du foyer (formulaire à remplir en intégralité).

Il s'agit de la première demande déposée pour un véhicule de mon foyer cette année (carte "Résident" ou "Pro") : Oui Non

L'immatriculation du véhicule pour lequel je dépose cette demande de carte "Résident" :

La marque de ce véhicule :

C'est bien mon nom et mon adresse actuelle qui apparaissent sur la carte grise : Oui Non

Si non, en préciser les raisons :

.....

.....

Remplissez-moi en ligne !
www.monsenbaroeul.fr



Mes engagements

Protection de vos données personnelles :

La Ville de Mons-en-Barœul collecte au moyen de ce formulaire les données strictement nécessaires pour instruire une demande d'obtention d'une carte de stationnement. Seules les personnes habilitées au sein des services municipaux ont accès à ces informations vous concernant. Ces dernières sont conservées uniquement le temps de l'instruction et de la validité de la carte, augmenté d'une durée de 6 mois à des fins notamment statistiques. Vous disposez de droits sur vos données, comme le droit d'effacement, le droit d'accès ou le droit de rectification.

Pour exercer vos droits, veuillez adresser une demande par courriel adressé à zonebleue@ville-mons-en-baroeul.fr ou contacter le service de la Police Municipale. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué mutualisé à la protection des données de la commune, par courriel adressé à dpd-mutualises@lillemetropole.fr ou par courrier postal (MEL, 2 bis rue des Cités unies, CS 70043, 59040 Lille Cedex).

Respect des engagements :

- J'atteste que les informations transmises dans ce formulaire sont exactes et je m'engage à respecter les dispositions relatives à la zone de stationnement à durée limitée, conformément au règlement en vigueur défini par arrêté et consultable sur le site internet de la Ville.

Paiement à partir de la deuxième carte :

- S'il ne s'agit pas de la première demande de carte "Résident" effectuée dans l'année pour un véhicule de mon foyer, je m'engage à procéder au règlement qui me sera demandé par courrier postal par le centre des Finances Publiques (36 € par véhicule pour l'année civile en cours, non remboursable).

Date : / /

Signature :

Justificatifs à fournir avec ce formulaire

- Une copie de votre pièce d'identité
(passeport, carte nationale d'identité ou équivalent étranger)
 - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
(facture d'eau, d'électricité ou de gaz, quittance de loyer ou attestation notariale d'acquisition)
 - Une copie du certificat d'immatriculation du véhicule concerné (carte grise)
- Tout document complémentaire utile à la justification de la demande, notamment si votre nom n'apparaît pas sur la carte grise fournie
(attestation de l'employeur en cas de véhicule d'entreprise remis à domicile, attestation d'assurance du propriétaire mentionnant que le demandeur est l'utilisateur principal du véhicule en cas de prêt, contrat de location, etc).
Soucieux de la protection de vos données à caractère personnel, nous vous remercions de ne pas transmettre d'informations sensibles (données de santé par exemple) mais uniquement des éléments strictement liés à votre demande et utiles à nos services dans le cadre de son instruction.

**Déposez ce formulaire complété, accompagné des justificatifs nécessaires, daté et signé
au Poste de police mutualisé de Mons en Barœul, 29 avenue Robert Schuman
ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**

Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier postal (Hôtel de ville - 27 avenue Robert Schuman - 59370 Mons en Barœul)
ou par courrier électronique (zonebleue@ville-mons-en-baroeul.fr).

Vous avez besoin d'assistance pour accomplir cette démarche ? Les agents de l'espace France Services peuvent vous aider,
sur place au 33 rue du Maréchal Lyautey ou sur rendez-vous au 03 20 61 79 32.

**Une fois votre demande de carte reçue, elle sera instruite par le service de Police Municipale.
Vous serez informé dès que votre carte sera disponible, elle sera à retirer directement sur place.**